

À Arques, l'incinérateur Flamoval reçoit de moins en moins de déchets...

Publié le 26/09/2014

Jean-Marc Szuba

Ce vendredi matin, des élus sont venus voir comment fonctionne l'incinérateur des déchets ménagers du syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM). L'occasion d'un point sur ses tonnages, inférieurs aux prévisions, et d'envisager de nouvelles pistes de valorisation.

Avec les dernières élections, de nouveaux élus ont fait leur apparition. Président du syndicat mixte Flandre Morinie, François Decoster a souhaité qu'ils puissent, ainsi que des élus renouvelés, en savoir plus sur l'incinérateur. Pour qu'ils sachent eux-mêmes « *répondre aux questions des gens. Nous souhaitons plus d'ouverture, plus d'écoute, plus de transparence, aussi bien vis-à-vis des habitants que des associations* ». C'est toujours dans cette démarche que **François Decoster a demandé « à l'exploitant de diffuser en continu des informations sur les rejets, sachant que nous appliquons des normes plus strictes que celles édictées en Europe ou par la préfecture ».**

Le président du SMFM reconnaît que le tonnage des déchets apportés en 2013 avoisine les 82000 tonnes alors que l'incinérateur, d'une capacité technique de 100 000 tonnes, a obtenu une autorisation préfectorale pour 92500 tonnes. « *Lorsque l'étude de l'incinérateur a été lancée, le volume des déchets dans le périmètre du SMFM avoisinait les 125000 tonnes. Mes prédécesseurs avaient tablé sur une baisse, mais elle a été plus forte que prévu. C'est plutôt une bonne chose pour ce qui est de l'environnement mais pas en termes d'économie. Les coûts fixes de Flamoval représentent 85 % du fonctionnement.* »

D'où l'intérêt qu'il y aurait à voir croître le périmètre des trois syndicats composant le SMFM. C'est ce qui s'est fait dernièrement pour le secteur de Saint-Omer qui s'est étoffé de plusieurs communes issues de la dissolution de la communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem. Mais l'apport des déchets de ces nouveaux arrivants, surtout des petites communes, n'a pas changé profondément la donne. Le vieillissement des installations utilisées par certaines communes de la région pourrait les amener à frapper à la porte du SMFM.

Le SMFM comprend l'essentiel de l'arrondissement de Saint-Omer et les intercommunalités du secteur d'Hondschoote et Hazebrouck.

En bref

Electricité

Flamoval produit 5,4 mégawatts et en consomme 4,2. Le surplus, soit 1,2 MW, est vendu à ERDF.

Vapeur

Les dirigeants du SMFM réfléchissent à la fourniture de vapeur à des entreprises du secteur. On pense bien sûr à des papateries-cartonneries. Décision d'ici la fin d'année.

Méthanisation

Des dirigeants précédents du SMFM avaient évoqué, sur le site de Flamoval, l'installation d'un centre de valorisation organique. « Le sujet n'est pas d'actualité. Mais, dans le cadre de la transition énergétique, je m'inscris dans l'esprit. Nous sommes dans un territoire où on a respecté les ressources naturelles depuis toujours », note François Decoster, le président du SMFM.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/a-arques-l-incinerateur-flamoval-recoit-de-moins-en-ia37b0n2401150>